# LPS

# FICHE SIGNALÉTIQUE

# 1. Identification

Identificateur de produit LPS® Plastic Safe Electrical Cleaner

Autres moyens d'identification

Numéro de pièce 04620, C04620

Usage recommandé Un aérosol enlevant saleté, humidité, poussière, flux, ou oxides des composantes internes des

équipements électroniques ou de précision.

**Restrictions d'utilisation** Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

**Fabricant** 

Nom de la société ITW Pro Brands Adresse 4647 Hugh Howell Rd.

Tucker, GA 30084

Pays (U.S.A.)

Téléphone: +1 770-243-8800

In Case of Emergency 1-800-424-9300

1-703-527-3887

Site Web www.lpslabs.com

Courriellpssds@itwprobrands.comFournisseurITW Permatex Canada<br/>1-35 Brownridge Road

Halton Hills, ON, L7G 0C6

Canada

1-800-241-8334

# 2. Identification des dangers

Dangers physiquesGaz sous pressionGaz liquéfiéDangers pour la santéLésions oculaires graves/irritation oculaireCatégorie 2A

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Avertissement

Mention de danger Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Conseil de prudence

**Prévention** Se laver soigneusement après manipulation. Porter une protection oculaire/faciale.

Intervention EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis

médical/Consulter un médecin.

Stockage Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Élimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Autres dangersAucun(e) connu(e).RenseignementsAucun(e) connu(e).

supplémentaires

# 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Éthane , 1 ,1,1,2-Tetrafluoro (HFC-134a)		811-97-2	70 - 80
1,2-TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE		156-60-5	1 - 10
Éther méthylique de nonafluorobutyle		163702-07-6	1 - 10
Éther méthylique de nonafluoroisobutyle		163702-08-7	1 - 10
Isopropanol		67-63-0	1 - 5

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

#### 4. Premiers soins

Ingestion

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Peu probable en raison de la forme du produit. Dans le cas peu probable d'une ingestion, communiquez avec un médecin ou un centre anti-poison. Rincer la bouche.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger.

# 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

inappropriés

Dangers spécifiques du

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

produit dangereux Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

En cas d'incendie: Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Ne pas déplacer la cargaison ou le véhicule si la cargaison a été exposée à la chaleur. Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. Pour un important incendie dans la zone de cargaison, utiliser un support à tuyau automatique ou des lances à eau autonomes, si possible. Sinon, se retirer et laisser brûler.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Contenu sous pression. Un récipient sous pression peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme.

#### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Tenir à l'écart des zones basses. De nombreux gaz sont plus que l'air. Ils se répandent au niveau du sol et s'accumulent dans des zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, citernes). Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Le personnel d'urgence doit posséder un matériel respiratoire autonome. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

# Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches de données de sécurité et/ou aux instructions. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Tenir les matières combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

#### 7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Récipient sous pression : ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser sur une flamme nue ou toute autre matière incandescente. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit complètement sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Mettre à la terre et fixer les récipients lors du transfert du matériel. Ne pas réutiliser les récipients vides. Éviter tout contact avec les yeux. Éviter une exposition prolongée. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Contenu sous pression. Ne pas exposer à la chaleur ou stocker à des températures supérieures à 49 °C/120 °F, car il pourrait éclater. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manipuler ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Stocker dans un endroit bien ventilé. Les contenants stockés doivent être inspectés régulièrement pour leur condition générale et des fuites. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS).

200 ppm

Valeur

200 ppm

# 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Limites d'exposition professionnelle

Composants	Туре	Valeur
1,2-TRANS-DICHLOROÉT HYLÈNE (CAS 156-60-5)	TWA	200 ppm
Isopropanol (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm
	TWA	200 ppm
Canada. LEMT pour l'Alberta (Cod	e de l'hygiène et de la sécuri	té au travail, Annexe 1, Tableau 2)
Composants	Туре	Valeur
Isopropanol (CAS 67-63-0)	STEL	984 mg/m3
		400 ppm
	TWA	492 mg/m3
Canada. LEMT pour la Colombie-B		200 ppm
Canada. LEMT pour la Colombie-B chimiques, Réglementation sur la Composants	Britannique. (Valeurs limites c	200 ppm l'exposition en milieu de travail pour les substances
chimiques, Réglementation sur la	Britannique. (Valeurs limites c santé et sécurité au travail 29	200 ppm l'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée
chimiques, Réglementation sur la Composants 1,2-TRANS-DICHLOROÉT	Britannique. (Valeurs limites c santé et sécurité au travail 29 Type	200 ppm l'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée Valeur
chimiques, Réglementation sur la Composants 1,2-TRANS-DICHLOROÉT HYLÈNE (CAS 156-60-5)	Britannique. (Valeurs limites o santé et sécurité au travail 29 Type TWA	200 ppm d'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée Valeur 200 ppm
chimiques, Réglementation sur la Composants 1,2-TRANS-DICHLOROÉT HYLÈNE (CAS 156-60-5)	Britannique. (Valeurs limites o santé et sécurité au travail 29 Type TWA STEL TWA	200 ppm I'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée Valeur  200 ppm  400 ppm 200 ppm
chimiques, Réglementation sur la Composants 1,2-TRANS-DICHLOROÉT HYLÈNE (CAS 156-60-5) Isopropanol (CAS 67-63-0)	Britannique. (Valeurs limites o santé et sécurité au travail 29 Type TWA STEL TWA	200 ppm I'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée Valeur  200 ppm  400 ppm 200 ppm
chimiques, Réglementation sur la Composants 1,2-TRANS-DICHLOROÉT HYLÈNE (CAS 156-60-5) Isopropanol (CAS 67-63-0) Canada. LEMT de Manitoba (Règle	Britannique. (Valeurs limites o santé et sécurité au travail 29 Type TWA STEL TWA ement 217/2006, Loi sur la séc	200 ppm  l'exposition en milieu de travail pour les substances 96/97, ainsi modifiée Valeur  200 ppm  400 ppm 200 ppm 200 ppm

Composants

1.2-TRANS-DICHLOROÉT

HYLÈNE (CAS 156-60-5)

**TWA** 

Type

TWA

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

# Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Туре	Valeur	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	STEL	400 ppm	
	TWA	200 ppm	
Canada. LEMT du Québec, (Minis Composants	tère du Travail. Règlement su Type	r la qualité du milieu de travail) Valeur	
Isopropanol (CAS 67-63-0)	STEL	1230 mg/m3	
		500 ppm	
	TWA	983 mg/m3	
		400 ppm	

#### Valeurs biologiques limites

Indiana d'avagaition biologique de l'ACCIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillo n	Temps d'échantillonnag e	
Isopropanol (CAS 6	7 62 0) 40 mg/l	Acétone	Urine	*	

<sup>\* -</sup> Pour des détails sur l'échantillonnage, veuiller consulter le document source.

#### Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des

veux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants résistants aux produits chimiques appropriés.

Porter un vêtement de protection approprié. **Autre** 

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les

vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur à adduction d'air.

**Dangers thermiques** Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

# 9. Propriétés physiques et chimiques

**Apparence** 

État physique Non disponible.

**Forme** Aérosol Couleur Incolore.

Odeur Faible, Éthérée, Non disponible. Seuil olfactif Non disponible. Hq Point de fusion et point de Non disponible.

congélation

Non déterminé

Point initial d'ébullition et domaine

d'ébullition Point d'éclair

None, Method: TCC

> 1 (Ethyl Ether =1) Taux d'évaporation Inflammabilité (solides et gaz) Gaz ininflammable.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Non déterminé Tension de vapeur Densité de vapeur Non disponible. Non disponible. Densité relative

Solubilité

Solubilité (eau) < 5 % p/p

Coefficient de partage

n-octanol/eau

< 1

Température

Non déterminé

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. < 3 cSt à 25 °C Viscosité

**Autres informations** 

Non explosif. Propriétés explosives Chaleur de combustion < 20 kJ/gPropriétés comburantes Non oxydant. Pourcentage de matières 100 %

volatiles

Densité 1.34 à 25 °C

COV 30.6 % per California Consumer Product Regulations, 11.6% per other US State & Federal

Consumer Product Regulations

10. Stabilité et réactivité

Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de Réactivité

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales. Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Conditions à éviter Chaleur. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts. Produits de décomposition

dangereux

Oxydes de carbone.

#### 11. Données toxicologiques

#### Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Toute inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas de contact avec la peau.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux. Ingestion Faible danger présumé en cas d'ingestion.

Les symptômes correspondant

aux caractéristiques physiques, chimiques et Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une

rougeur, un gonflement et une vision trouble.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

toxicologiques

Composants Résultats d'épreuves **Espèces** 

1,2-TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE (CAS 156-60-5)

<u>Aiguë</u>

**Orale** 

DL50 Rat 1235 mg/kg

Isopropanol (CAS 67-63-0)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Lapin 16.4 ml/kg, 24 heures

**Orale** 

**DL50** Rat 4.7 g/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée. Sensibilisation cutanée

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

Isopropanol (CAS 67-63-0) A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

Isopropanol (CAS 67-63-0) Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Non classé.

Peu probable en raison de la forme du produit. Danger par aspiration

Toute inhalation prolongée peut être nocive. Effets chroniques

**Autres informations** Aucun(e) connu(e).

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Composants **Espèces** Résultats d'épreuves

Isopropanol (CAS 67-63-0)

**Aquatique** 

CL50 Poisson Perche-soleil bleue (Lepomis > 1400 mg/l, 96 heures

macrochirus)

Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

LPS® Plastic Safe Electrical Cleaner < 1 1.2-TRANS-DICHLOROÉTHYLÈNE 2.06 Éthane, 1,1,1,2-Tetrafluoro (HFC-134a) 1.06 Isopropanol 0.05

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs Ce produit contient des composés organiques volatils qui présentent un potentiel de formation

photochimique d'ozone.

# 13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux Détruire conformément à

d'élimination toutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge. D003 : Déchet de matière réactive

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent

conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir: instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les contenants vides peuvent contenir un résidu du produit, se conformer aux

avertissements de l'étiquette, même une fois le contenant vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou

recyclage. Ne pas réutiliser les récipients vides.

# 14. Informations relatives au transport

#### **TMD**

Numéro ONU UN1950

Désignation officielle de

AÉROSOLS, ininflammables

transport de l'ONU

Classe de danger relative au transport

Classe 2.2 Danger subsidiaire -

Groupe d'emballage Sans objet.

Dangers environnementaux D

Précautions spéciales pour

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

l'utilisateur

**IATA** 

UN number UN1950

UN proper shipping name Aerosols, non-flammable

Transport hazard class(es)

Class 2.2 Subsidiary risk -

Packing group Not applicable.

Environmental hazards No. ERG Code 2L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

**IMDG** 

UN number UN1950 UN proper shipping name Aerosols

Transport hazard class(es)

Class 2.2 Subsidiary risk -Label(s) 2.2

Packing group Not applicable.

**Environmental hazards** 

Marine pollutant No.

EmS Not available.

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e). Sans objet.

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

# IATA; IMDG; TMD



Informations générales

S'assurer la conformité avec la réglementation applicable.

# 15. Informations sur la réglementation

#### Réglementation canadienne

#### Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

# Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

#### Gaz à effet de serre

Éthane, 1,1,1,2-Tetrafluoro (HFC-134a) (CAS 811-97-2)

# Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

# Règlements internationaux

#### Convention de Stockholm

Sans objet.

#### Convention de Rotterdam

Sans objet.

#### Protocole de Kyoto

Sans objet.

#### **Montreal Protocol**

Sans objet.

# Convention de Bâle

Sans objet.

#### **Inventaires Internationaux**

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

<sup>\*</sup>La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

# 16. Autres informations

Date de publication 29-Décembre-2016

#### Version n°

01

#### Avis de non-responsabilité

ITW Pro Brands ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. À notre connaissance, les renseignements et recommandations de cette fiche de données de sécurité étaient précis à la date de publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

# Informations relatives à la révision

Identification du produit et de l'entreprise : Utilisations du produit Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples Renseignements sur le transport : Valeurs HazReg - Transport Informations réglementaires : Phrases dangers - Étiquetage Données HazReg : Amérique du Nord

GHS: Classification